

Mardi 29 novembre 2022

Intervention de Mme Agnès CANAYER,

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

En 2019, le BREXIT soulevait des incertitudes sur la forme future des échanges entre le Royaume-Uni et son principal voisin : la France.

S’effectuant dans l’une des mers les plus fréquentées au monde, **le trafic transmanche est au cœur de la relation franco-britannique.** Au-delà des marchandises, le trafic de voyageurs représente une activité essentielle pour nos territoires littoraux.

Or, depuis plusieurs mois, le trafic transmanche de voyageurs traverse une crise inédite. En mars dernier, la compagnie P&O a licencié, à distance, et par surprise, 800 de ses marins. Ces derniers ont été remplacés par des travailleurs non européens à très bas salaires et à forte amplitude horaire.

Faisant face à une concurrence déloyale, les armateurs français voient leur modèle économique fragilisé.

Le Département de la Seine-Maritime, avec le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche a, le 15 novembre dernier, signé un nouveau contrat de délégation de service public avec DFDS Seaways pour la période 2023-2027. Si le Département s'est autant investi, c'est que le trafic transmanche est vital.

En effet, la ligne Dieppe-Newhaven a, en 2019, généré 219 millions d'€ de retombées globales en France, et 1 306 emplois français directs. La ligne actuelle transporte 340 000 passagers touristes. Ces chiffres réaffirment le caractère pratique, fiable et économique de la ligne.

Néanmoins, cet équilibre est menacé. Il est estimé jusqu'à 80% de différence quant aux charges salariales entre armateurs français et britanniques. Cette distorsion de marché est amplifiée par la position importante de P&O et Irish Ferries, qui détiennent environ 30% du marché.

Autrement dit, ils ont un pouvoir d'influence certain, sur le marché et par **leur dumping sont en position de se renforcer**, au détriment des acteurs français.

Sans régulation efficace de la part des autorités, il est à craindre un réajustement à la baisse des offres françaises sur le modèle des armateurs britanniques et de facto, une crise sociale majeure.

Le Gouvernement français s'est engagé à réaliser des contrôles sur les conditions de travail de ces marins à bas coût.

Aussi, je souhaiterais connaître les premiers résultats de ces contrôles, les moyens déployés par le Gouvernement pour les réaliser et les intentions de ce dernier quant à la résolution du dumping social au sein du trafic transmanche de voyageurs.

Je vous remercie.

Réponse :

Monsieur le Ministre, il y a urgence à agir. Le Gouvernement français ne peut pas tout. Mais il a sa part de responsabilité pour résoudre cette crise qui risque de détruire des milliers d'emplois en France.

Protégeons nos marins et un certain sens du travail bien fait et honnêtement payé !